



Une maxime célèbre nous rappelle... qu'« il faut savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va »!  
Les fondements d'un projet d'inclusion, c'est un peu comme les fondations d'une maison.  
Commenceriez-vous à construire votre maison avant d'en avoir coulé les fondations?

À la question du pourquoi de l'inclusion, il y a plusieurs types de réponses possibles... Ainsi, on peut distinguer quatre grandes catégories de fondements à l'inclusion scolaire.

Pour reprendre l'allégorie des fondations d'une maison, le projet d'inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick repose sur quatre grandes bases :

- Ce sont les mouvements SOCIAUX, incluant les lois et textes de droit, qui ont contribué à la promotion d'une école pour tous...
- Ce sont les fondements basés sur les VALEURS et les CROYANCES sur lesquels repose l'inclusion scolaire...
- Ce sont les fondements basés sur les données de la RECHERCHE qui démontrent l'efficacité de l'inclusion...
- Ce sont les fondements basés sur les événements de notre HISTOIRE collective qui nous ont menés à l'adoption d'un système scolaire inclusif...